LE PETIT MAGNYTILLOIS

Édition	Juillet 2026



VOTRE AVIS COMPTE

NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVEAU PETIT MAGNYTILLOIS !

Afin de redynamiser notre journal communal et de mieux répondre aux attentes des habitants, Le Petit Magnytillois va prochainement faire peau neuve. Nous souhaitons faire évoluer son format, son contenu et sa présentation pour en faire un support d'information plus attractif et plus proche de vos centres d'intérêt.

Pour nous accompagner dans cette démarche, nous mettons à votre disposition un sondage. Vos avis, suggestions et attentes nous aideront à construire un nouveau journal qui vous ressemble et qui saura trouver toute sa place dans la vie de notre village.

À REMPLIR ET RETOURNER EN MAIRIE

1- Le format A4 vous convient-il ? OUI NON

Idée de format : _____

2-Le rythme vous convient-il ? OUI (1 PAR SAISON SOIT 4 PAR AN) NON

Suggestion de rythme : _____

3-La distribution :

Papier, dans les boites aux lettres / Format numérique par mails / Les deux

4-Le nom

Choix du nom du journal (cochez la case)

- ☐ LE PETIT MAGNYTILLOIS
- ☐ LE FIL DE MAGNY
- ☐ AU CŒUR DE MAGNY
- ☐ LE LIEN MAGNYTILLOIS
- ☐ MAGNY ENSEMBLE
- ☐ AU FIL DE LA NORGES
- ☐ MAGNY'MAG
- ☐ LE MAGNY FIQUE
- ☐ LE JOURNAL DES MAGNYTILLOIS
- ☐ LA VOIX DE LA NORGES
- ☐ LES ÉCHOS DE LA NORGES

Suggestions de nouvelles rubriques ou d'autres noms pour ce journal :

Autres remarques ou propositions :

SOMMAIRE

- Edito du maire **p.4**

- Zoom sur les commissions **p.6**

Commission « Information et communication » **p.6**
Commission « Culture et vie associative » **p.6**
Commission « Evironnement et patrimoine naturel » **p.7**
Commission « Mobilités, infrastructures et sécurité » **p.8**
Commission « Sports, loisirs et jeunesse » **p.10**
Commission « Vie collective et intergénérationnelle » **p.11**

- Evènement de la saison **p.12**

- Zoom sur une association : l'AMAP **p.13**

- Zoom sur une entreprise : DB Paysage **p.15**

- Zoom sur les magnytillois **p.17**

- Quoi de neuf à Magny ? **p.21**

- Bons plans **p.27**

- Rappel **p.29**

EDITO DU MAIRE



CHERS MAGNYTILLOIS,
CHÈRES MAGNYTILLOISES,

A l'occasion des dernières élections municipales, vous avez fait le choix de faire confiance à une équipe municipale en grande partie renouvelée. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est désormais confiée en devenant votre maire.
Je tiens, avant toute chose, à vous remercier. Merci pour votre soutien, pour votre participation à la vie de notre commune et pour la confiance que vous m'avez accordée. Je veux aussi saluer le travail de mes prédécesseurs, ainsi que celui de toutes les personnes qui, au quotidien, s'investissent pour notre commune. Leur engagement a posé les bases sur lesquelles nous allons continuer à bâtir.

Tout comme moi, l'été s'installe à Magny-sur-Tille, et avec lui, une énergie nouvelle, celle d'un village qui bouge, qui écoute et qui se construit ensemble. Ce numéro du Petit Magnytillois en est la preuve : il regorge de projets, d'initiatives et de rencontres qui font la richesse de notre commune.

Les commissions municipales sont au travail pour animer et améliorer notre quotidien. Que ce soit à travers la sécurisation de certains espaces (en particulier aux abords de la salle des fêtes pour éviter le retour des gens du voyage), la redynamisation de la médiathèque, l'organisation d'événements comme la Fête de la Musique – un succès grâce à votre participation –, ou encore la modernisation de nos outils d'information, chaque action vise à renforcer le lien entre nous. Un grand merci à tous les élus, bénévoles, associations et habitants qui s'investissent pour faire vivre Magny-sur-Tille. N'hésitez pas à rejoindre les commissions ponctuelles ou à participer aux réunions publiques pour contribuer à notre projet commun.
Car en effet, « l'esprit Magnytillois », c'est aussi cela, notre force : une communauté soudée, où chacun peut trouver sa place. Que vous soyez nouveau comme Sébastien François (voir article p.19), qui a choisi notre village pour son calme et son esprit convivial, ou que vous soyez impliqué de longue date comme Corinne et Danièle (voir article p. 16), votre engagement fait la différence.

« L'esprit Magnytillois », c'est aussi la volonté de partager des moments fédératifs. Je vous signale déjà quelques rendez-vous à ne pas manquer : notre incontournable fête du 14 juillet (qui se tiendra le 13/07 !!!) où j'aurai plaisir à accueillir chacun d'entre vous pour un moment convivial offert par la municipalité. Le 29 août, les associations du village vous présenteront leurs activés lors du forum des associations. Le 12 septembre, l'AMAP (voir article p.12) vous ouvre ses portes pour une journée festive et solidaire. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les trésors de notre territoire, de partager des moments conviviaux et de soutenir nos producteurs locaux. Et bien d'autres rendez-vous viendront jalonner le deuxième semestre 2026.

Je tiens également à saluer les nouvelles vies qui s'épanouissent parmi nous : bienvenue à Alix, Lise et Louis, et toutes nos félicitations à Mélanie et Christopher pour leur mariage en mai dernier et à Elise et Charles, entre autres, pour leur mariage à venir en août !

Enfin, nous aurons à cœur de faire du Petit Magnytillois un outil toujours plus proche de vos attentes. C'est pourquoi nous vous invitons à répondre à notre sondage pour nous aider à le repenser : format, rythme, rubriques... Votre avis compte pour façonner un journal qui reflète la diversité et la vitalité de notre village. Prenez quelques minutes pour nous faire part de vos idées – chaque suggestion est une graine pour l'avenir de notre communication.
Ensemble, continuons à cultiver cet esprit village qui fait de Magny-sur-Tille un lieu où il fait bon vivre.

Jean-Marc Bourgeon



ZOOM SUR LES COMISSIONS

COMISSION « INFORMATION ET COMMUNICATION »

Cinq conseillers travaillent à améliorer la communication et l'information au sein du village et au-delà. Cela implique de s'assurer que les informations importantes soient bien diffusées et claires.
Il s'agit aussi d'encourager la contribution des habitants, de favoriser l'échange entre tous, via le partage d'informations, de contenus, de bons plans... Pour cela nous moderniserons les supports existants comme les mails, la page Facebook, Illiwap et le Petit magnytillois.

Nous avons à cœur de donner la parole aux habitants, pour cela nous proposerons des commissions ponctuelles sur des thèmes précis pour que celui/celle qui le souhaite puisse mettre ses idées, son savoir-faire aux services des activités de notre village.
Enfin toujours dans un esprit collaboratif, nous proposerons des réunions publiques pour informer sur tous les sujets qui touchent notre village et la Métropole et donner la parole aux habitants.

Et communiquer, c'est aussi rendre notre village plus visible et plus attrayant aux yeux de la Métropole.

COMMISSION « CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE »

Cette commission est composée de huit conseillers. Ils ont à cœur de redynamiser la médiathèque et faire vivre le village.



Depuis la prise de mandat, un large programme d'activités a été mis en place :

- Les animations d'Andréa, notre nouvelle bibliothécaire : création d'un terrarium, rencontre littéraire, lecture de contes, peintures sur galets
- Soirée jeux mensuelles
- Nos fêtes traditionnelles : la fête de la musique (article page 12)





COMISSION « ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL »

Soucieuse de préserver la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie, la commission environnement est à votre écoute pour toutes suggestions.

Nous avons démarré nos actions par un ramassage des déchets le 30 mai dernier. Le nettoyage efficace a été élargi jusqu'aux étangs, avec une cinquantaine de Magnytillois et 27,5 kg prélevés.

Cette matinée avait également une visée pédagogique à destination des enfants que nous remercions tout particulièrement. Un diplôme d'éco-citoyen leur a été remis avec une petite récompense pour valoriser leur participation et marqué l'importance de leur action.

Nous avons malheureusement constaté dans les déchets ramassés, beaucoup trop de mégots de cigarettes : ces déchets polluent nos sols et nos cours d'eau. Les mégots de cigarette sont de tout petits déchets qui peuvent sembler inoffensifs.



Pourtant, ils sont composés de nombreuses substances chimiques et leurs filtres en acétate de cellulose résistent à toute dégradation. Le message est alors le suivant : jetons nos déchets, mais à la poubelle !

De nombreux projets sont en réflexion, mais allons procéder petit à petitet en écoutant aussi vos attentes. Par exemple, les fossés communaux apparaissent engorgés par endroit, par trop de végétation et des branchages qui entravent la circulation de l'eau. Ils ont besoin d'être curés. C'est un sujet que nous allons traiter.

Les différents massifs de végétation dans Magny seront améliorés et davantage soignés. Continuer à planter, végétaliser notre village afin de lutter contre la chaleur et améliorer notre cadre de vie tout en favorisant la biodiversité : ces actions se réaliseront tout au long du mandat.

Des projets plus conséquents verront le jour mais nécessiteront une réflexion approfondie. Des réunions d'information et d'échanges avec vous, nous permettront de lancer éventuellement des projets tel que des ombrières sur le parking de la salle des fêtes, ou la possibilité d'étendre aux bâtiments municipaux des panneaux solaires. Un gros chantier que nous essaierons de mettre en œuvre concernera la Norges : ses méandres seront revus et restaurés permettant de lutter contre l'inondation grâce à une meilleure infiltration de l'eau dans les berges, cela limitera également les ressources en eau pour les cultures présentes le long du cours d'eau.



COMISSION « MOBILITÉS, INFRASTRUCTURES ET SÉCURITÉ »

La commission « Mobilités, Infrastructures et Sécurité » travaille sur des sujets très concrets du quotidien : faciliter les déplacements, améliorer les aménagements du village, renforcer la sécurité, entretenir nos espaces publics et anticiper les besoins des habitants.

Notre objectif est simple : observer, écouter, prioriser et agir. Nous souhaitons avancer avec bon sens, en tenant compte des remarques des habitants, des contraintes techniques et financières, mais aussi des compétences partagées avec Dijon Métropole et les autres partenaires concernés.

Dès les premières semaines, la commission a souhaité partir du terrain. Un tour du village a ainsi été organisé à vélo afin de repérer directement les points à améliorer : trottoirs, marquages au sol, haies gênantes, zones de circulation à sécuriser, abords de l'école, mobilier urbain, éclairage, cheminements piétons ou encore stationnement. Ce travail permet d'établir une liste d'actions concrètes, de distinguer ce qui peut être traité rapidement de ce qui nécessite une étude plus approfondie et de mieux prioriser les interventions à venir.



Plusieurs sujets ont déjà été identifiés comme prioritaires, notamment la sécurisation des abords de l'école, l'amélioration de certains marquages au sol, ainsi qu'une réflexion sur les entrées de village, en particulier côté Izier, où des solutions d'apaisement de la vitesse devront être étudiées.

La commission suit également les sujets liés aux mobilités douces. La piste cyclable entre Magny-sur-Tille et Chevigny-Saint-Sauveur reste une priorité forte.

À la suite des récents épisodes de canicule, la commission engagera également une réflexion sur l'adaptation de nos bâtiments communaux, et en particulier de nos écoles, aux nouveaux enjeux climatiques, afin de mieux protéger les enfants, les agents et les enseignants lors des périodes de fortes chaleurs.
La sécurité fait aussi partie de nos axes majeurs de travail. À la suite de difficultés constatées aux abords de la salle des fêtes, la commune a réagi rapidement en installant des blocs béton afin de sécuriser les accès et d'empêcher les intrusions non souhaitées. Une réflexion est désormais engagée pour mieux intégrer ces blocs dans leur environnement.

La commission souhaite également développer une véritable culture de prévention au sein du village. Un projet de formation aux gestes de premiers secours est ainsi à l'étude pour les habitants, afin de permettre au plus grand nombre de connaître les bons réflexes en cas d'urgence.

Nous encourageons également les habitants à utiliser l'application OnDijon pour signaler directement les dysfonctionnements constatés dans l'espace public : problème d'éclairage, défaut de propreté, dégradation de voirie, mobilier urbain abîmé… Cet outil permet de transmettre rapidement les informations aux services compétents de Dijon Métropole. C'est aussi une manière simple, pour chaque habitant, de contribuer concrètement à l'amélioration du cadre de vie dans notre village.

COMISSION « SPORTS, LOISIRS ET JEUNESSE »

La commission « Sports, Loisirs et Jeunesse » travaille sur des sujets essentiels à la vie du village : les équipements sportifs, les espaces de jeux, les activités pour les enfants et les jeunes, mais aussi les moments de convivialité qui permettent de faire vivre Magny-sur-Tille.

Notre objectif est simple : proposer des projets utiles, visibles et adaptés aux besoins des habitants, en particulier des familles et des jeunes. Nous souhaitons avancer de manière concrète, en améliorant les équipements existants, en créant de nouveaux espaces de loisirs lorsque cela est possible et en veillant à ce que les installations communales soient mieux suivies dans le temps.



Parmi les premiers dossiers engagés, la commission travaille sur la création d'une petite aire de jeux destinée aux enfants de 1 à 3 ans. L'idée est d'aménager un espace simple, qualitatif et adapté aux tout-petits, à proximité de l'aire de jeux actuelle et du kiosque.
Le terrain de tennis fait lui aussi partie des priorités. Il a souffert d'un manque d'entretien ces dernières années. L'objectif est de préserver cet équipement communal et de lui redonner de bonnes conditions d'utilisation.

Une réflexion est aussi engagée autour du kiosque, avec l'idée de le rendre plus ouvert, plus convivial et davantage utilisé par les familles. L'ajout de bancs, d'une table de pique-nique ou d'un mobilier simple pourrait permettre de créer un espace plus agréable autour de l'aire de jeux.
La commission souhaite enfin encourager la pratique sportive, les loisirs et l'engagement des jeunes dans la vie du village. Des pistes sont à l'étude autour d'événements sportifs, de sorties, d'animations avec les associations, ou encore d'actions en faveur des jeunes.
La commission avance avec une ambition claire : améliorer les équipements, renforcer les loisirs de proximité, faire vivre le village et offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles des espaces agréables.

COMISSION « VIE COLLECTIVE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE »

Nos chers seniors, les ateliers proposés par la FAPA 21 (Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte d'Or), se poursuivent à Magny. La FAPA prévoit des séances sur le thème de la mémoire à la rentrée de septembre.

Voici le calendrier des ateliers qui auront lieu à la médiathèque :

PRESENTATION	**Mardi 15 septembre 2026**	**9h30 à 11h30**
Entretiens individuels	Mardi 22 septembre 2026	**9h00 à 13h00**
Séance 1 : **Faire connaissance**	Mardi 29 septembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 2 : **Les stratégies de mémorisation**	Mardi 6 octobre 2026	9h15 à 11h45
Séance 3 : **Qu'est-ce que je suis venue chercher ?**	Mardi 13 octobre 2026	9h15 à 11h45
Séances 4 : **Où est passée Mirza (lunettes, clés, ...)**	Mardi 3 novembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 5 : **Je suis perdu(e) ... pouvez-vous me dire où se trouve ?**	Mardi 10 novembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 6 : **Rappelez-moi votre nom ... Ce visage me dit quelque chose**	Mardi 17 novembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 7 : **Comment appelle-t-on cela ? J'ai le mot sur le bout de la langue**	Mardi 24 novembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 8 : **Marignan : 1515 ou 1517 ?**	Mardi 1er décembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 9 : **Il me semble avoir déjà lu ou entendu cela ...**	Mardi 8 décembre 2026	9h15 à 11h45
Séance 10 : **J'ai encore oublié de ...**	Mardi 15 décembre 2026	9h15 à 11h45
BILAN	Mardi 26 janvier 2027	9h30 à 11h00

EVENEMENT DE LA SAISON

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 13 juin dernier, le village a célébré la Fête de la Musique dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La soirée a débuté par un karaoké qui a permis aux habitants de partager un moment de bonne humeur et de montrer leurs talents de chanteurs.

Les festivités se sont ensuite poursuivies avec un concert animé par un groupe de musique : D.Valois, invitant le public à profiter pleinement de la soirée. La piste de danse n'a pas désempli, au rythme des morceaux interprétés. Tout au long de l'événement, l'association Les Lutins a assuré la tenue de la buvette ainsi que la vente de sandwichs, contribuant au succès de cette belle soirée;



Un grand merci aux bénévoles, aux musiciens et à tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme.



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

L'AMAP

PANIERS DE LA TILLE : Cultivons le lien, récoltons le sens

Chaque vendredi, entre 18h et 19h, une joyeuse effervescence s'empare des serres du Jardin des Tilles Légumes de Magny-Sur-Tille. Ce n'est pas seulement l'heure de récupérer des produits bio et locaux, c'est l'heure des retrouvailles. Depuis 2018, notre AMAP tisse des liens solides entre les habitants et les terres qui les nourrissent.

Une aventure née de la terre



Tout commence en septembre 2018 par la volonté de soutenir des maraîchers fraîchement installés sur la commune. Très vite, l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) s'impose comme une évidence : le consommateur reçoit une fois par semaine un panier de légumes Bio en contrepartie de son engagement solidaire (abonnement sur 6 mois).

En 2021, le collectif évolue pour devenir une association structurée. Aujourd'hui, notre comité d'animation, composé de 10 femmes, orchestre une offre riche : pains et brioches au levain, fromages de brebis, œufs (poule et caille), confitures, sorbets, tisanes, bières artisanales, et même des ventes saisonnières de champignons. Derrière chaque produit, il y a une visite, une rencontre et une décision collective. Nous ne sommes pas des consommateurs, nous sommes des consomm'acteurs du territoire.

Un rendez-vous incontournable : AMAP en Fêtes !



Chaque année, septembre est le mois des célébrations. Après le théâtre en pleine serre, le Ciné Cyclo et les apéros géants, nous avons le plaisir de vous convier à une édition exceptionnelle le 12 septembre 2026.

Cette journée est une invitation ouverte à tous : adhérents de longue date, nouveaux curieux ou simples voisins, venez partager l'esprit de l'AMAP le temps d'une immersion au cœur de nos pratiques.

AU PROGRAMME DU 12 SEPTEMBRE :

Après-midi :

- Marché de nos producteurs : Retrouvez-les sur la place centrale de notre village pour découvrir la richesse de nos terroirs.
- Immersion nature : Visites guidées des serres (15h et 16h) et balade découverte des étangs en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

18h : Théâtre en pleine serre. Une performance artistique dans un cadre insolite.

Soirée : Buffet partagé et Bal Folk. Le théâtre laisse place à la fête avec un grand buffet tiré du sac, rythmé par les notes entraînantes d'un groupe de musique folklorique. Nous finirons la soirée en musique vers 22h30.

Pourquoi nous rejoindre ?

L'AMAP, c'est bien plus qu'un panier. C'est l'assurance de soutenir une économie locale résiliente, de manger sainement et de faire partie d'un projet qui a du sens. En adhérant, vous ne vous contentez pas de manger bio : vous participez à la vie de votre village, vous protégez nos paysages et vous soutenez concrètement les paysans qui cultivent notre demain.

Vous souhaitez devenir acteur de cette aventure ?

Venez nous rencontrer le 12 septembre ou contactez-nous dès aujourd'hui :
📧 amapgny@gmail.com
📞 06.50.95.25.65
Facebook : AMAP Paniers de la Tille

L'AMAP, c'est le goût du vrai, le plaisir du partage et la force du collectif.
Venez semer ces valeurs avec nous !

ZOOM SUR UNE ENTREPRISE

DB PAYSAGE : UNE ENTREPRISE ENRACINÉE À MAGNY-SUR-TILLE

Créée en octobre 2020, en pleine crise sanitaire, DB Paysage est née d'une passion de longue date pour le paysage et l'aménagement extérieur. Derrière cette entreprise se trouve un entrepreneur attaché à son territoire, à sa famille et à un métier qu'il exerce avec conviction.

Originaire de Magny-sur-Tille, où il a toujours vécu, le dirigeant de DB Paysage a développé très tôt son goût pour les jardins et les espaces verts, « C'est mon papa qui m'a transmis cette passion. Il plantait beaucoup de fleurs et j'aimais l'accompagner. J'ai grandi au contact des jardins et de la nature, ce qui m'a donné envie d'en faire mon métier dès l'âge de 14 ans. »

« J'étais passionné par les outils Stihl. Mon papa le savait bien ! Souvent, pour mon anniversaire ou pour Noël, il m'offrait une nouvelle machine. ». Des cadeaux qui ont eu une importance bien plus grande qu'il ne l'imaginait à l'époque.

« Quand j'ai créé DB Paysage, j'avais déjà une partie de mes équipements grâce à ces machines que j'avais reçues au fil des années. Elles m'ont permis de démarrer mon activité plus facilement. Aujourd'hui encore, certaines ont une valeur sentimentale particulière. »

Le choix du nom de l'entreprise n'est d'ailleurs pas anodin, «DB correspond tout simplement à mes initiales, Dylan Barbe. C'était un choix de cœur. Je voulais que l'entreprise porte mon identité et que les clients sachent qu'ils ont un interlocuteur unique, du premier rendez-vous jusqu'à la réalisation des travaux.»

Après l'obtention de mes diplômes dans le paysage, j'ai intégré plusieurs entreprises du secteur afin d'acquérir de l'expérience sur le terrain. Au fil des années, j'ai évolué jusqu'à devenir responsable d'équipe. Souhaitant élargir mes compétences, j'ai ensuite saisi l'opportunité de rejoindre une entreprise spécialisée dans le terrassement. Cette expérience complémentaire m'a permis d'enrichir mes connaissances en aménagement extérieur et de développer une vision plus globale des projets. À la suite d'un accident de chantier, j'ai pris le temps de réfléchir à mon avenir professionnel. Cet événement a été un déclic et m'a conforté dans l'idée de créer ma propre entreprise. J'ai alors décidé de sauter le pas, donnant ainsi naissance à DB Paysage en 2020, malgré l'incertitude liée à la période qui a suivi. »

Si l'entreprise a d'abord été créée à Varanges, son installation à Magny-sur-Tille est intervenue quelques années plus tard, dans un contexte très particulier, « Après le décès de mon papa, nous avons fait le choix de revenir vivre dans la maison familiale. C'était une décision importante, à la fois personnelle et familiale. Cette maison représente beaucoup pour nous et nous souhaitions la faire vivre à notre tour. »

Cette maison, transmise depuis cinq générations, symbolise parfaitement les valeurs de l'entreprise : l'attachement aux racines, la transmission et la volonté de construire dans la durée, « Plusieurs générations s'y sont succédé avant nous. Aujourd'hui, nous écrivons à notre tour une nouvelle page de cette histoire familiale. »

Spécialisée dans l'entretien paysager, DB Paysage s'est progressivement tournée vers la création et l'aménagement extérieur. Aujourd'hui, la conception de jardins, les plantations, les aménagements paysagers et la mise en valeur des espaces de vie extérieurs représentent une part importante de son activité, « L'entretien reste indispensable, mais ce que j'aime particulièrement, c'est la création. Partir d'une idée, imaginer un projet avec le client et le voir prendre forme est une véritable satisfaction. »

Au fil des années, l'entreprise a investi dans du matériel performant afin de répondre à des demandes toujours plus variées et d'assurer un travail de qualité . Ces investissements ont accompagné le développement de l'activité et permis à DB'Paysage de renforcer son savoir-faire sur des projets de plus en plus ambitieux.

Pour le dirigeant, l'ancrage local reste une véritable force, « Travailler dans le village où j'ai grandi et chez des clients que je croise au quotidien donne une dimension particulière à mon métier. Il y a une relation de confiance qui se crée naturellement. ». Portée par le bouche-à-oreille et la fidélité de ses clients, l'entreprise poursuit aujourd'hui son développement avec enthousiasme.

Six ans après sa création, DB Paysage continue ainsi de grandir tout en restant fidèle à ce qui fait son identité : la passion du métier, le travail de qualité et un profond attachement à son territoire.

Avant de conclure, il souhaite également adresser un remerciement particulier à sa conjointe, « Cette aventure n'aurait pas été la même sans elle. Elle m'épaule énormément au quotidien, me soutient dans mes projets et apporte souvent de nouvelles idées. Son regard et son soutien sont précieux dans le développement de l'entreprise. »

ZOOM SUR LES MAGNYTILLOIS

CORINNE DYNAK ET DANIELLE FAIVRE : UNE AMITIÉ QUI DURE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir deux figures bien connues de Magny-sur-Tille : Corinne Dynak et Danielle Faivre.

Ces deux amies de longue date se connaissent depuis 1974. Leur rencontre remonte à l'époque où le mari de Corinne était élève de Danielle, alors institutrice du village. Depuis cette date, elles ne se sont jamais perdues de vue et leur amitié est restée intacte.

Corinne a aujourd'hui 72 ans et Daniel 85 ans. Toutes deux sont mères de quatre enfants, dont un habite encore à Magny-sur-Tille. Corinne est l'heureuse grand-mère de huit petits-enfants. Danielle compte quant à elle sept petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Depuis quand êtes-vous à Magny-sur-Tille ?

Corinne est arrivée à Magny-sur-Tille en 1974. Auparavant, elle vivait à Arc-sur-Tille. Elle a commencé sa carrière à l'usine avant de choisir une voie qui lui correspondait davantage : celle des enfants. Elle est devenue assistante maternelle puis famille d'accueil. Pendant 28 ans, elle s'est occupée de quatre enfants en permanence, tout en effectuant régulièrement des remplacements pour d'autres familles d'accueil.
Danielle est arrivée à Magny-sur-Tille en 1960 en tant qu'institutrice. Elle a ensuite dirigé l'école du village jusqu'à son départ à la retraite en 1986. À ses débuts, elle occupait le logement de fonction situé dans l'école maternelle.

Quels sont vos loisirs ?

Corinne et Danielle partagent de nombreuses passions. Toutes deux sont attirées par le théâtre depuis de longues années. Corinne a été comédienne puis souffleuse. Danielle a également été souffleuse avant de devenir metteuse en scène. Corinne apprécie aussi particulièrement la marche à pied.
Très investie dans la vie locale, Corinne est bénévole depuis de nombreuses années et participe à la gestion des réservations de la salle des fêtes. Danielle, de son côté, a longtemps été bénévole à la médiathèque.

Voyageuses ou casanières ?

Malgré leurs nombreux points communs, elles ont quelques différences.

Corinne aime tellement son village qu'elle ne ressent pas particulièrement le besoin de voyager.

Danielle, au contraire, aime découvrir de nouveaux horizons. Parmi ses voyages marquants figurent l'Iran, Tahiti ou encore Porto-Pollo, en Corse, où elle retourne depuis 45 ans dans la même caravane au camping Alfonsi.

Quels sont vos points communs ?

Les deux amies aiment partager un petit apéritif deux fois par semaine, toujours avec modération bien sûr. Leur préférence va au Cabernet d'Anjou, parfois accompagné d'un second verre ! Elles apprécient également de se rendre service mutuellement, en s'apportant de petits plats ou en allant voir ensemble les spectacles des troupes de théâtre voisines.

Et vos différences ?

L'une se définit comme très maniaque tandis que l'autre l'est un peu moins. Côté cuisine également, il existe une différence : l'une est reconnue comme étant une excellente cuisinière !

Qu'aimez-vous à Magny-sur-Tille ?

La réponse a été identique pour toutes les deux. Elles apprécient les nombreuses manifestations organisées dans le village, qui permettent de rencontrer les habitants, notamment la fête du 14 juillet où elles aiment danser et partager un verre dans une ambiance conviviale.

Elles soulignent également l'évolution importante de Magny-sur-Tille au cours des trente dernières années. Le village comptait environ 265 habitants, contre plus de 900 aujourd'hui.

Elles apprécient aussi la proximité actuelle avec les élus municipaux, qu'elles trouvent plus accessibles qu'autrefois.



Quels sont les points négatifs du village ?

Selon elles, certains aboiements de chiens ainsi que les déjections canines peuvent parfois être gênants.

Elles souhaiteraient également un meilleur entretien du cimetière et de certains chemins de promenade.

Avez-vous un surnom ?

Corinne est affectueusement appelée « Mamie Coco » par ses enfants, ses petits-enfants et certains enfants qu'elle a accueillis.

Danielle n'a jamais eu de véritable surnom.

Cependant, depuis environ deux ans, les habitants les surnomment affectueusement « Tic et Tac », tant elles sont inséparables.

Si l'on vous invitait à l'apéritif, que souhaiteriez-vous boire ?
Sans la moindre hésitation, toutes deux ont répondu : du Cabernet d'Anjou.
Elles apprécient également beaucoup le champagne, toujours accompagné d'un petit paquet de chips ou d'Apéricubes.

Et côté repas ?
Corinne n'est pas difficile. Elle n'a pas de plat salé préféré mais avoue un faible pour l'île flottante. Danielle est un peu plus exigeante. Elle raffole de la joue de bœuf bourguignonne et du Paris-Brest.

Quels événements vous ont le plus marquées ?
Pour Danielle, un souvenir reste particulièrement émouvant. En décembre 1995, la municipalité lui a rendu hommage lors d'une réception organisée à la mairie de Magny-sur-Tille. Elle venait d'être la seule participante à réaliser sans aucune faute la célèbre dictée de Pivot à Versailles.
Elle se souvient également d'un accident survenu au début des années 2000 lorsqu'elle s'est retrouvée dans la Norges avec sa Peugeot 307, près du moulin.
Pour Corinne, ce qui la touche particulièrement est l'attention que lui porte la troupe de théâtre à chaque anniversaire. « Nous sommes une famille », résume-t-elle avec émotion.

Si vous étiez un lieu de Magny-sur-Tille ?
Là encore, la réponse a été unanime : les étangs de Magny-sur-Tille.
Elles aiment s'y promener et profiter du calme ainsi que de la beauté du paysage.

Quelle amélioration souhaiteriez-vous voir dans le village ?
Toutes deux souhaitent un meilleur entretien du cimetière ainsi que des chemins de promenade



Un souvenir d'enfance ?
Corinne garde un excellent souvenir des jeux inter-villages auxquels elle participait lorsqu'elle était enfant à Arc-sur-Tille.
Danielle évoque avec émotion les vacances passées dans le Morvan, à la ferme de ses grands-parents.

Le mot de la fin
Depuis plus de cinquante ans, Corinne Dynak et Danielle Faivre incarnent parfaitement l'amitié, l'engagement associatif et l'attachement à leur village.

PORTRAIT DE FRANCOIS SÉBASTIEN : UN NOUVEL HABITANT DU VILLAGE



Nom / Prénom
Je m'appelle FRANCOIS Sébastien. On m'appelle souvent Seb, tout simplement.

D'où viens-tu ?
Je suis originaire de Tournus, en Saône et Loire (département du 71)

Combien d'enfants as-tu ?
J'ai un garçon, Andréas, et deux beaux-fils, Giovanni et Marcello. Tous les trois ont déjà adopté la vie à Magny-sur-Tille.

Quelle rue habitez-vous ?
J'habite 18 bis rue de l'abbayotte, un secteur très agréable et calme.

Depuis quand es-tu à Magny-sur-Tille ?
Je me suis installé à Magny-sur-Tille depuis juin 2025, et je m'y sens déjà très bien.

Pourquoi avoir choisi Magny-sur-Tille ?
Pour son calme, son cadre de vie, et l'esprit village qui s'en dégage. C'est un endroit où l'on se sent rapidement chez soi, et c'est un très bon compromis entre la nature et la proximité avec Dijon.

Qu'attends-tu de ton village ?
Simplement que Magny-sur-Tille continue de "cultiver" cet esprit village vivant, accueillant et convivial, où chacun trouve sa place.

Qu'as-tu apprécié à Magny-sur-Tille ?
L'accueil des habitants, la tranquillité, les espaces naturels...J'aime beaucoup la nature, la Norges qui traverse le village...et j'ai particulièrement aimé découvrir les balades du côté des marais. On aime beaucoup aussi les Food-trucks et nous avons découvert récemment l'Ombrelle, un endroit très sympa et idéal pour les familles.

Qu'aimerais-tu partager avec les autres habitants ?
Un apéro, évidemment !!!!
Des moments conviviaux autour d'événements du village. Et bien sûr, mettre mon expertise professionnelle au service de la commune si besoin.

Une petite anecdote ?
La première qui me vient en tête c'est que lors de la visite de la maison, nous avons découvert que nous connaissions les vendeurs : ce sont de très bons amis à la mère et la grand-mère de ma compagne. Le monde est petit ...

15 JUIN 2026 À L'OCCASION DU JURY D'ÉCOLES FLEURIES

LE PROJET a pour objectif de donner goût au jardin, de faire découvrir la nature et ses animaux : les insectes, les oiseaux... aux jeunes écoliers. Il porte sur des activités de jardin liées à l'aménagement extérieur de l'école, sur la réalisation d'un coin nature, d'un potager, d'un coin herbes aromatiques. Le jardinage à l'école est un excellent outil pédagogique qui touche plusieurs disciplines. Ce projet s'inscrit intégralement dans les programmes disciplinaires de français, de mathématiques, de langage oral ou écrit, de découverte du monde. Cette activité permet aux enfants d'approcher la nature, de comprendre la biodiversité, d'avoir une représentation concrète du monde qui les entoure, de comprendre le cycle de la vie. Au travers de toutes ces activités l'apprentissage d'un vrai travail d'équipe et la formation d'un esprit coopératif se construisent. On développe le mieux vivre, on éveille les enfants au développement durable, au respect de la nature, on développe leur prise de conscience de la nécessité de préserver la planète, on les sensibilise à la biodiversité, à la gestion de l'eau, au tri sélectif, au compost, au plaisir et à la fierté d'une réalisation commune.



Faire un jardin c'est aussi vouloir en goûter les bénéfices par la récolte que l'on peut consommer (tous les ans nous dégustons nos fraises au printemps et nos tomates cerises en automne), mais aussi par la fierté de présenter son travail à d'autres. La finalité du travail commun et de la découverte du vivant et de sa magie sont aussi de puissantes motivations. Faire un jardin (fleurs ou potager). C'est partager, transmettre, comprendre, découvrir et s'émerveiller toute l'année. Le concours est une superbe occasion de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité.



A notre époque où tout va vite, le jardin est une belle école de la patience. Il faut du temps aux fleurs comme aux légumes pour pousser. Cette année scolaire, notre jardin a permis de mettre en situation des études de différents animaux en relation avec le jardin et de réaliser des décorations de la cour d'école, élaborées tout

Le jour de la visite du jury, un dossier constitué par l'enseignante et les élèves sera remis aux membres. Dans ce dossier nous racontons l'histoire de votre jardin, du début jusqu'à l'aboutissement avec des dessins des enfants, des textes écrits par eux quand ils peuvent, des dictées à l'adulte, des photos, des schémas, des recettes de cuisine...

Les magnytillois à l'œuvre pour embellir le village

Vous pouvez admirer trois petits coins de fleurissement où des habitants ont été à l'initiative de plantations et de fleurissement de manière volontaire.

La rue de la Corvée Verte, rue du Patis et une dernière mais qui était la première création en date, au croisement de la rue du Bas de la Velle et de l'allée du cimetière.

N'hésitez pas à vous lancer



Rue du Bas de la Velle
au croisement de l'allée du cimetière.



Rue du Patis



Rue de la Corvée verte

RÉSULTATS CONCOURS SARBACANE

La section sarbacane de Magny a brillé à Maîche (Doubs). Distance 8 mètres, 1er Jacky Sanchez, Denis Elie 2ème Serge Berthelot 4ème et Camille Maire 5ème sur 15 tireurs. Très belle organisation et une journée conviviale. On les félicite pour leur performance.



MAGNY EN COULEURS : QUAND L'ART RÉVEILLE LE QUOTIDIEN !



Le transformateur situé à proximité de la mairie s'est métamorphosé grâce au talent de l'artiste ENOTS, qui a réalisé une magnifique fresque sur le thème de la nature, de l'enfance et de l'avenir.
Cette œuvre apporte une touche de poésie et de couleur à notre place du village.



La médiathèque s’est embellie

L'artiste Lisaia et les enfants du village ont décoré les vitres de la médiathèque.





N'hésitez pas à aller les découvrir, la médiathèque reste ouverte en juillet

« Au revoir Monsieur le professeur »

Vendredi 4 juillet les élèves ont salué maitre Philippe Guyot pour son départ à la retraite aprés 12 ans passés à Magny.



NAISSANCES

- SENICOURT Alix née le 23/04/26



POZZA Lise
née le 09/05/26



Pruvot Louis né
le 11/06/26

Mariage



15 mai 2026 : MARTIN Christopher et GUGGER Mélanie

BONS PLANS



La saison est ouverte et venez bénéficier de tarifs réduits en mairie

Horaires et jours d'ouverture de la base de loisirs Saison 2026 :

Mini-Parc
Du 1er juillet au 1er septembre : Tous les jours de 10h30 à 19h00 (dernière entrée 18 heures).

Plage
Du 30 mai au 1er septembre : Tous les jours de 10h30 à 19h00 (dernière entrée 18 heures).

Tarifs saison 2026
Accès à la plage
Individuel
Entrée simple adulte : 5.00 €
Enfant (jusqu'à 12 ans) : 4.20€
Moins de 4 ans : gratuit

L'Ombrelle, bistrot-planches, vous accueillera 12 heures à 23 heures avec concert le vendredi soir.

Rappels











Recensement des jeunes de 16 ans

Vous êtes nés en 2010, vous devez vous faire recenser en mairie, muni de votre livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette attestation est exigée aux examens at au permis de conduire

VOS OUTILS NUMÉRIQUES À MAGNY

- Le site internet : « magny-sur-tille », infos et liens pratiques
- L'appli Illiwap pour recevoir les infos de Magny sur votre Smatphone
- L'appli On Dijon pour inscrire depuis votre Smatphone votre enfant à la cantine et au centre de loisirs. Attention, le dossier famille est à créer préalablement sur le portail famille, lien direct sur le site communal.

Ouverture et coordonnées du secrétariat de mairie

1 Rue de l'Abreuvoir – Tél : 03 80 47 97 07 - mairie@magny-sur-tille.fr

Lundi : 9h -12h et 14h -19h
Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h et 14h -17h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Congés d'été du 01/08/2026 au 23/08/2026.

Ouverture et coordonnées de la médiathèque

5 Rue Brulée - Tél: 03.80.42.81.24 - mediatheque@magny-sur-tille.fr

Lundi, Mardi Jeudi : 16h30-19h
Mercredi : 9h30-12h et 15h-19h
Congés d'été du 27/07/2026 au 23/08/2026